

>> Vous accompagner dans la prévention des risques professionnels est notre métier



- **SUIVRE** vos coûts
- **CONNAITRE** les risques professionnels
- **AGIR** sur les risques professionnels



Pour améliorer la performance globale de l'entreprise, il est essentiel de préserver la santé et la sécurité des personnels en maîtrisant les risques professionnels.

Ce cahier a pour objectif de vous montrer l'intérêt de la prévention et vous présente comment nous pouvons vous accompagner dans la maîtrise des risques professionnels.

Nous aidons les entreprises à détecter et évaluer l'ensemble des risques professionnels pour réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles. Les ingénieurs de prévention et

contrôleurs de sécurité conseillent les différents acteurs du monde du travail, leur proposent des améliorations et des formations en matière de sécurité et de conditions de travail. Les salariés des petites et moyennes entreprises sont plus particulièrement concernés.

Nous calculons et notifions chaque année aux employeurs de la région leur taux de cotisation « accidents du travail et maladies professionnelles ».

Par votre taux de cotisation, vous bénéficiez de l'ensemble de notre offre de service.

Sommaire

➤ Pourquoi agir sur les risques professionnels	4
➤ SUIVRE vos coûts	
Cotisation AT/MP	5
Gestion du compte AT/MP	6
➤ CONNAITRE les risques professionnels	
Information technique, Documentation, Journées d'échanges, Actualités	7
➤ AGIR sur les risques professionnels	
Accompagnement	8
Formation	9
Subventions	10
➤ Le département des risques professionnels	11

Pourquoi agir sur les risques professionnels ?

Les accidents du travail et les maladies professionnelles se traduisent par :

- **des coûts directs**, induits par les arrêts de travail et les incapacités permanentes,
- **des coûts indirects** tels que le remplacement du salarié, les pertes de production et de qualité et parfois la réorganisation du travail. Ces situations peuvent altérer les performances de l'entreprise ainsi que son image.

Prévenir les risques professionnels et préserver la santé de ses salariés, constituent un enjeu capital et concernent toutes les entreprises, quelque soit le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

Il est important de rappeler que c'est une obligation légale pour l'employeur de préserver la santé et la sécurité des salariés de son entreprise.

Quels en sont les bénéfices ?



La prévention est un élément essentiel de la réussite de l'entreprise.

Le département des risques professionnels de la Carsat L-R est à vos côtés pour vous accompagner dans la mise en place d'une politique de santé et sécurité au travail.

Cotisation AT/MP

- **Vous**
« Je suis chef d'entreprise
et je m'interroge
sur ma cotisation AT/MP* ? »

** Accidents du travail et maladies professionnelles*



➤ **Votre cotisation AT/MP, qu'est ce que c'est ?**

Le service Tarification de la Carsat L-R a pour mission de calculer et notifier les taux de cotisation AT/MP.

La cotisation AT/MP est exclusivement versée à l'URSSAF par l'employeur au même titre que les autres cotisations de Sécurité sociale.

Elle couvre tous les salariés du commerce, de l'industrie et des services contre les conséquences des atteintes à leur santé liées à l'exercice de leur métier : accidents du travail, accidents de trajet, maladies professionnelles.

Cependant, à l'inverse des autres cotisations sociales, elle n'est pas uniforme :

- elle varie chaque année,
- plus la taille de l'entreprise augmente, plus le taux est individualisé et repose sur les résultats de l'établissement en matière de sécurité.

Gestion du compte AT/MP

➤ **Vous** voulez savoir quel est votre taux de cotisation AT/MP ?

➤ **Nous** vous proposons de suivre en détail votre compte AT/MP et de connaître votre taux de cotisation en vous connectant sur : www.net-entreprises.fr

➤ consultez vos taux de cotisation notifiés et le détail de leur calcul,

➤ suivez, en temps réel, les accidents du travail et les maladies professionnelles récemment reconnus impactant vos futurs taux,

➤ téléchargez toutes les données du compte aux formats CSV et PDF pour vous faciliter leur exploitation et leur archivage.



Besoin d'une information complémentaire ?

Pour contacter votre gestionnaire conseil en tarification, rendez-vous sur le site :

www.carsat-lr.fr

(Rubrique Entreprises).

Information technique,
documentation,
journées d'échanges,
actualité

➤ **Vous** souhaitez plus d'information sur les risques professionnels pour mieux les prévenir ?

LE +

Nous mettons à votre disposition chaque année une synthèse des statistiques AT/MP de la région. Consultez-les en ligne sur notre site www.carsat-lr.fr (Rubrique Entreprises).

➤ **Nous** répondons à toutes vos questions techniques concernant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail,

➤ vous fournissons toute la documentation technique et juridique ainsi que des supports de sensibilisation (affiches, films...),

➤ vous invitons à participer à nos réunions d'information et journées d'échanges :

Rejoignez nos clubs : TMS, RPS et Préventeurs.

Participez à nos Matinales Risques Pro,

➤ vous tenons informé de l'actualité prévention :

Abonnez-vous à notre newsletter Cinq sur Cinq.

Suivez notre page d'actualités sur le site Carsat et sur notre compte Viadeo.



Accompagnement

➤ **Vous** souhaitez savoir **quelles sont les solutions à mettre en place dans votre entreprise ?**

➤ **Nous** pouvons **vous accompagner dans :**

- la détection des risques,
- l'étude des moyens de prévention,
- l'information sur les solutions applicables,
- le suivi de l'application des mesures.



LE +

➤ **Projet de construction, d'extension ou de rénovation des locaux**

Nous vous assistons en amont dans vos projets de conception des bâtiments et équipements, notamment lors de la rédaction du programme ou du cahier des charges.

➤ **Exposition à des nuisances physiques et chimiques**

Nous vous aidons à mesurer l'exposition aux risques physiques et chimiques, à les évaluer et nous vous conseillons en matière de prévention.

Formation

➤ **Vous** avez pris conscience de l'intérêt de se former à la prévention des risques professionnels ?

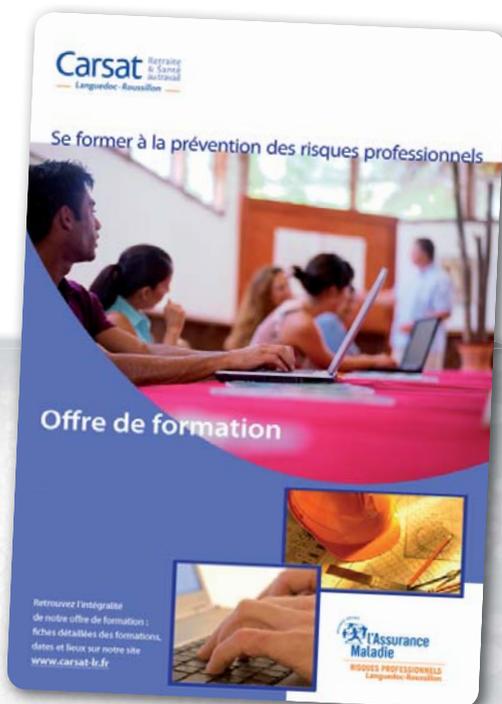
➤ **Nous** vous proposons une offre de formation diversifiée à la prévention :

➤ des formations réalisées en région par les formateurs de la Carsat L-R :

- suivant des référentiels nationaux,
- suivant des référentiels régionaux,

➤ des formations spécifiques dans votre entreprise, à partir d'une demande auprès du technicien qui intervient dans votre établissement.

➤ des formations réalisées par l'INRS ou par des Organismes de Formation habilités par le réseau Assurance Maladie des Risques Professionnels/l'INRS.



Retrouvez l'intégralité de notre offre de formation et inscrivez-vous sur notre site : www.carsat-lr.fr (Rubrique Entreprises)

Subventions

➤ **Vous** souhaitez investir dans des actions de prévention pérennes ?

➤ **Nous** pouvons vous apporter une solution financière sous forme de subvention* :

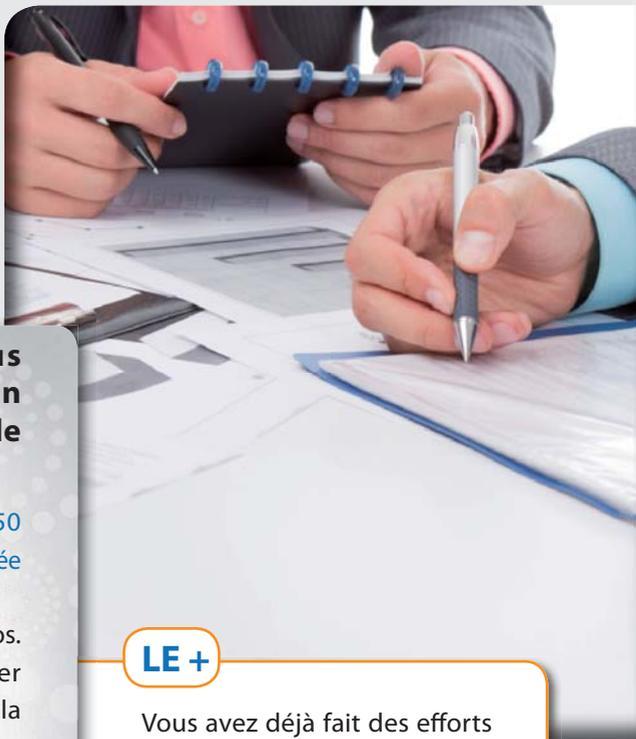
➤ **Entreprises de moins de 50 salariés : l'Aide Financière Simplifiée (AFS).**

L'AFS peut atteindre 25 000 euros. Elle vous permet de financer l'acquisition de matériels ou la réalisation de diverses prestations : formations, diagnostics-plans d'actions, etc.

➤ **Entreprises de moins de 200 salariés : le contrat de prévention.**

Le contrat de prévention accompagne un projet global de prévention. Il faut notamment que ce projet intègre des mesures d'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail dans votre entreprise.

* sous certaines conditions



LE +

Vous avez déjà fait des efforts particuliers en faveur de la prévention ?

Nous vous accordons une « ristourne »*.

La ristourne est une minoration du taux de cotisation AT/MP.

Il existe une ristourne « Travail » et une ristourne « Trajet ».

* sous certaines conditions

Pour en savoir plus :

www.carsat-lr.fr (Rubrique Entreprises)

Le département des risques professionnels

- **85** personnes dont **32** ingénieurs et techniciens, et **2** inspecteurs en tarification,
- des aides financières pour plus d'**1,5** million d'euros,
- **3200** interventions en entreprise,
- **95 000** taux de cotisation notifiés,
- **1700** personnes formées à la prévention des risques professionnels,
- plus de **1000** participants à nos manifestations,
- **5000** brochures, affiches et DVD distribués.

➤ Nos modes d'intervention

- **Intervention sur les lieux de travail**
- **Assistance technique**
- **Accompagnement :**
 - offre de formation,
 - ressources documentaires,
 - expérimentation,
 - incitations financières.
- **Actions en partenariat**
- **Travail en réseau**

➤ Nos partenaires

Sont associés dans nos actions les acteurs de l'assurance maladie, les services de santé au travail, l'inspection du travail (DIRECCTE), l'OPPBTB, la MSA, le RSI, l'Education Nationale, l'ARACT, les CCI, les chambres de métiers, nos partenaires sociaux représentés de façon paritaire dans nos instances, les organisations syndicales et les branches professionnelles.



Contactez-nous, nous sommes à votre écoute

➤ Notre adresse

29 Cours Gambetta - CS 49001
34068 Montpellier Cedex 2

➤ PREVENTION

Téléphone : 04 67 12 95 30
Courriel : prev@carsat-lr.fr

➤ TARIFICATION

Téléphone : 04 67 12 95 50
Courriel : tarif@carsat-lr.fr

➤ FORMATION

Téléphone : 04 67 12 95 57
Courriel : prevform@carsat-lr.fr

➤ DOCUMENTATION

Téléphone : 04 67 12 95 55
Courriel : prevdoc@carsat-lr.fr

Rejoignez-nous sur

viadeo

Carsat L-R Risques Professionnels



NET-ENTREPRISES.FR

La solution globale pour vos déclarations sociales

Encore plus d'actualités sur
www.carsat-lr.fr (rubrique Entreprises)



web

Carsat Retraite
& Santé
au travail
— Languedoc-Roussillon —



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS
Languedoc-Roussillon